

Licence Géographie et aménagement parcours Aménagement – environnement

Domaine :

Sciences humaines et sociales

Mention :

Géographie et aménagement

UFR/Institut :

UPEC – UFR de Lettres langues et sciences humaines

Type de diplôme :

Licence

Niveau(x) de recrutement :

Bac

Niveau de diplôme :

Bac + 3

Niveau de sortie :

Niveau II

Lieu(x) de formation :

Créteil – Campus Centre

Durée des études :

3 ans

Accessible en :

Formation initiale,
Formation continue

Présentation de la formation

- Fournir aux étudiants des connaissances solides sur les méthodes, approches et réflexions de la géographie et de l'aménagement.
- Former les étudiants aux méthodes d'analyse des espaces et de leur fonctionnement, des sociétés qui y vivent, des environnements qu'elles façonnent.
- Offrir une spécialisation en L3 afin de préparer un accès aux différents masters formant à l'aménagement, à l'urbanisme et à la gestion de l'environnement et des risques et aux métiers associés.

Capacité d'accueil

150 en L1 au total

Co-accréditations

Université Paris-Est Marne-la-Vallée

Compétence(s) visée(s)

- Développer les connaissances de base en géographie.
- Développer les compétences méthodologiques nécessaires au travail universitaire.
- Développer des compétences techniques multiples nécessaires à l'insertion professionnelle : techniques d'enquête et de recueil d'informations ; maîtrise d'outils informatiques (cartographie, SIG, bases de données) et statistiques.
- Des compétences spécifiques sont acquises en L3 afin d'aborder les métiers de l'aménagement avec une double perspective alliant outils et compétences relevant de l'analyse socio-spatiale autour de la question du développement local et de l'urbanisme, et de l'analyse des aménités environnementales et la gestion des risques (paysage, biodiversité, aléas, vulnérabilité, politiques publiques).

Poursuites d'études

- Après les deux premières années de licence, les étudiants peuvent candidater en L3 professionnelle Aménagement des territoires urbains dans l'optique d'une insertion professionnelle anticipée.
- Après les trois années de licence, la poursuite des études peut s'effectuer au sein des masters de Géographie proposés à la Faculté des Lettres, Langues et Sciences Humaines de l'UPEC ou en master Métiers de l'Enseignement (MEEF) 2nd degré Histoire-Géographie, mais la licence obtenue permet également de candidater à des masters de disciplines voisines. Du fait de la première spécialisation réalisée en L3, les masters plus spécifiquement concernés sont le master Dynarisk (Dynamique des milieux et risques) cohabilité avec Paris 1 Panthéon-Sorbonne et Paris Diderot ; le master Territoires, villes, santé cohabilité avec Paris Nanterre ; ainsi que les masters en urbanisme et aménagement dispensés par l'Ecole d'Urbanisme de Paris (EUP).

Débouchés professionnels

- Accès à différents métiers dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement, de la cartographie, du géomarketing, de l'intervention sociale, de l'enseignement, dans des structures professionnelles variées : collectivités territoriales, entreprises, bureau d'études, association, etc...
- En fonction de la première spécialisation réalisée en Aménagement-Environnement et après un master, une orientation vers les métiers de chargé d'étude ou de projet en bureau d'études privé, dans les collectivités territoriales, dans les organismes publics ou para-publics dans les domaines de l'aménagement, de l'environnement et de l'urbanisme peut être envisagée.
- Concours de l'enseignement.
- Concours de la fonction publique (administratif, technicien).

Environnement de recherche

Tous les enseignements sont adossés aux recherches conduites par les enseignants chercheurs du département de Géographie, qui se répartissent entre les équipes de recherche Lab'Urba et LGP.

La bibliothèque universitaire permet l'accès à toute la documentation utile : ouvrages et ressources en ligne.

Organisation de la formation

L1 : année pluridisciplinaire, commune aux différentes mentions de sciences humaines et sociales permettant de découvrir la géographie universitaire et de s'ouvrir à d'autres disciplines.
L2 : année spécifique à la licence de Géographie qui permet de créer un socle de connaissances communes indispensables.
L3 : approfondissement des connaissances communes et première spécialisation dans le cadre du parcours Aménagement-Environnement par des enseignements théoriques et plus appliqués (développement local, espaces publics, transport, logement, histoire et droit de l'urbanisme, gestion de l'environnement et des risques, politiques environnementales). Des enseignements sur le terrain sont dispensés au cours de la formation (stages de terrain en L2 et L3).

Stage / Alternance

- Stage optionnel en L2 ou L3 : soit entre L2 et L3, soit sous forme de stage filé en L3.
- Pour les parcours optionnels Enseignement du 1er et du 2nd degrés, un stage en établissement est obligatoire, dans le cadre d'une option transversale spécifique (L3).

Contrôle des connaissances

Les études de licence sont organisées en six semestres d'études (3 années), validées par l'obtention de 180 crédits européens (ECTS). L'enseignement est dispensé sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques. La participation aux travaux dirigés et aux travaux pratiques est obligatoire. L'évaluation est organisée sous une forme mixte de contrôles continus obligatoires et d'un examen terminal écrit, ou sous la forme de contrôles continus obligatoires uniquement.

Calendrier pédagogique

Cours : de fin septembre à fin mai. Pré-rentree début septembre. Session de rattrapage en juin pour les deux semestres.

Modalités d'admission en formation initiale

Baccalauréat.
Diplôme européen ou non européen équivalent.

Modalités d'admission en formation continue

Pour tout renseignement : fc-llsh@u-pec.fr

Candidature

- Lycéens et bacheliers antérieurs : candidature du 22 janvier au 13 mars sur www.parcoursup.fr
- Etudiants ou adultes en reprise d'études : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>
- Etudiants internationaux (procédure Campus France) : consultez le site www.campusfrance.org
- Etudiants internationaux (hors Campus France) : candidature sur <https://candidatures.u-pec.fr>

Pour plus d'informations, contactez la scolarité du diplôme.

Partenariats

- Des accords Erasmus (Naples, Athènes, Porto, Liège...) et avec le Québec offrent la possibilité d'effectuer une partie de la licence dans des universités partenaires.
- Dans le cadre des parcours optionnels Enseignement du 1er et du 2nd degrés, le suivi de stage s'effectue en partenariat avec l'ESPE de Créteil (École Supérieure du Professorat et de l'Éducation).

Responsables pédagogiques

Responsable de mention : Laurent LESPEZ et Serge LHOMME
Responsable de parcours : Stéphane CORDIER

Scolarité

Bureau I2 107
Bâtiment I2
61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil
+33 (0) 1 45 17 11 79
scola-llsh@u-pec.fr

Secrétariat

Bureau I2 116
Bâtiment I2
61 avenue du Général de Gaulle
94010 Créteil
+33 (0) 1 45 17 10 91
sec.geographie-llsh@u-pec.fr

